

**CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR
DE MUSIQUE ET DE DANSE DE PARIS**

Taxe d'apprentissage

Solde 2026



*Un choix simple, un impact durable
sur la formation artistique*

Faites le choix du Conservatoire de Paris

98%

d'insertion
professionnelle

1300

étudiant·es

400

artistes-pédagogues

170

disciplines enseignées

14

diplômes supérieurs

Soutenir le Conservatoire de Paris en 3 étapes :

1 / Connectez-vous à la plateforme SOLTéA

• Via votre espace employeur avec vos
précédents codes d'accès :

www.soltea.education.gouv.fr

• Pour les nouveaux inscrits, demandez
vos codes d'accès à net-entreprises.fr

2 / Recherchez le CNSMDP

Dans la barre de recherche, entrez les
informations suivantes pour trouver
notre établissement :

• **Nom** : Conservatoire national supérieur
de musique et de danse de Paris
(CNSMDP)

• **SIRET** : 197 534 951 00037

• **UAI** : 075 349 5S

3 / Désignez le CNSMDP
comme bénéficiaire

Affectez tout ou partie du solde de
votre taxe d'apprentissage à notre
établissement. Cette action est
indispensable pour pouvoir bénéficier
de votre soutien.

**Vous avez jusqu'au 21 octobre 2026
pour affecter votre solde.**

Fondé en 1795, le Conservatoire national supérieur
de musique et de danse de Paris (CNSMDP)
est un établissement public d'enseignement
supérieur de référence, reconnu en France et à
l'international. Il forme les artistes, créateurs,
pédagogues et professionnels qui font vivre les
secteurs de la musique, de la danse et du son.

*Votre taxe d'apprentissage a un impact
direct sur la formation artistique*

Le solde de la taxe d'apprentissage est le seul impôt dont
les entreprises peuvent choisir librement l'affectation.
En choisissant le Conservatoire de Paris, vous soutenez
directement une formation supérieure artistique qui contribue à la
transmission des savoirs et des pratiques, au renouvellement des
métiers de la création, à la recherche et au dynamisme culturel.
Un choix simple, dont l'impact est durable pour les
étudiants, les formations et l'avenir du spectacle vivant.

Pourquoi choisir le Conservatoire de Paris ?

Former les professionnels qui feront vivre le secteur culturel

Les étudiants du Conservatoire se destinent à une grande diversité
de métiers : artistes interprètes, enseignants, compositeurs,
chorégraphes, chefs d'orchestre, ingénieurs du son, directeurs
artistiques, responsables de projets culturels, etc.

Accompagner les évolutions des métiers artistiques

Ouverture internationale, entrepreneuriat artistique,
nouvelles technologies, nouveaux modes de production
et de diffusion : les étudiants sont préparés à exercer leur
métier au plus près des réalités de la vie professionnelle
et dans un environnement en constante évolution.

Soutenir une formation ouverte sur le monde contemporain

Écoresponsabilité, diversité des représentations culturelles,
santé des artistes, coopération transdisciplinaire :
le Conservatoire intègre ces enjeux au cœur de ses
enseignements afin de préparer des professionnels capables
d'exercer leur métier de manière durable et responsable.

Contribuer à des projets concrets au service des étudiants

Le produit de la taxe d'apprentissage permet de financer
des équipements pédagogiques, l'enrichissement du parc
instrumental, des ressources techniques et numériques, des
projets professionnalisants ainsi que des partenariats artistiques
qui contribuent directement à la qualité des formations.



« En versant le solde de votre taxe d'apprentissage au Conservatoire, vous prenez part à une aventure collective : celle d'une école publique qui forme des artistes capables d'inventer, de transmettre et d'agir sur le monde.

Votre soutien est un geste fort de confiance et d'engagement. Il nous permet de conjuguer excellence artistique, innovation et responsabilité. Merci. »

Émilie Delorme, Directrice du Conservatoire de Paris



Pour toute information :

Anne Leclercq

aleclercq@cnsmdp.fr

01 40 40 47 86

conservatoiredeparis.fr/fr/votre-taxe-dapprentissage